

	<b>Lundi 11 Septembre</b>	<b>Mardi 12 Septembre</b>	<b>Jeudi 14 Septembre</b>	<b>Vendredi 15 Septembre</b>
<b>ENTREES</b>	Melon BIO	Jambon blanc au beurre	Nem's au légumes	Concombre BIO à la crème
	ou Pastèque BIO	ou Salade piémontaise au saumon	ou Accras de morue	ou Tomate BIO au surimi
	ou Tomate BIO vinaigrette	ou Terrine de saumon à la crème	ou Feuilleté emmental	ou Purée d'avocat au thon
	ou Salade verte BIO emmental	ou Salade verte BIO au chorizo	ou Calamar à la romaine	ou Salade verte BIO aux lardons*
<b>PLATS PRINCIPAL</b>	Poisson façon parmentier	Nugget's végétal	Lasagne bolognaise	Galette jambon fromage ou Galette Poulet fromage
	ou Filet de poisson à la bordelaise	ou Filet de poisson à l'italienne	ou Brandade de poisson	ou Galette Saucisses ou Galette de la mer
<b>ACCOMPAGNEMENTS</b>	Petits pois	Ratataouille	Salade verte BIO	Salade verte BIO
	ou Poêlée de légumes	ou Poêlée de légumes		ou Poêlée de légumes
<b>FROMAGES - SALADE</b>	Salade verte BIO	Salade verte BIO	Salade verte BIO	Salade verte BIO
	Fromages variés	Fromages variés	Fromages variés	Fromages variés
<b>DESSERTS</b>	Yaourts Variés	Mousse au chocolat	Fruits de saison BIO	Crème d'amande aux fruits
	ou Fruits de saison BIO	ou Fruits de saison BIO	ou Fruits de saison BIO	ou Fruits de saison

**Arrêté du 17 décembre 2002, les viandes bovines servies proviennent de France - Les plats suivis d'un \* contiennent du porc.**  
**Décret 2015-447 du 17 avril 2015 : Les allergènes présents dans les différentes préparations sont disponibles auprès des personnes qui servent les plats chauds**

Entrées contenant plus de 15% de lipides 4 repas sur 20 maximum	Entrées crudités 10 repas sur 20 minimum	Plats ou accompagnement de produits frais ou pré-frit contenant plus de 15% de lipides 4 repas sur 20 maximum	Plat ayant un rapport protéine / lipides inférieur ou égal à 1 2 repas sur 20 maximum	Plat de poisson ayant un rapport protéines / lipides supérieur ou égal à 2 4 repas sur 20 minimum
Viande non hachées de bœuf, veau ou d'agneau, et abats de boucherie 4 repas sur 20 minimum	Préparations ou plats prêts à consommer à base de viande, de poisson, d'œuf et/ou fromage, contenant moins de 70% de viande, de poisson ou d'œuf 4 repas sur 20 maximum	Légumes cuits, autres que secs, seuls ou en mélange, contenant au moins 50% de légumes 10 repas sur 20 minimum	Légumes secs, féculents ou céréales, seuls ou en mélange 10 repas sur 20 minimum	Fromages contenant au moins 150mg de calcium par portion 8 repas sur 20 minimum
Fromages contenant au moins 100mg et moins de 150mg de calcium par portion 4 repas sur 20 minimum	Produits laitiers ou dessert lactés contenant au moins 100mg de calcium, et moins de 5g de lipides par portion 6 repas sur 20 minimum	Desserts contenant plus de 15% de lipides, et plus de 20g de glucides simples totaux par portion 3 repas sur 20 maximum	Desserts contenant moins de 15% de lipides, et plus de 20g de glucides simples totaux par portion 4 repas sur 20 maximum	Dessert de fruits crus 8 repas sur 20 minimum